



Me Mireille PICCA-AUDRAN & Me Alexandre PAUL Notaires Associés
&
Me PASCALE LAURENT KLEIN Notaire salariée

VOUS SOUHAITEZ VENDRE VOTRE BIEN IMMOBILIER ?

VOUS RECHERCHEZ UN BIEN A ACQUERIR ?

Nos honoraires de négociation immobilière sont fixés à : **5 % TTC***

Avec un minimum de **6 000 € TTC**

L'évaluation de votre bien vous est offerte dans le cas de signature d'un mandat de vente.

VOUS SOUHAITEZ METTRE EN LOCATION VOTRE BIEN IMMOBILIER ?

VOUS RECHERCHEZ UN BIEN A LOUER ?

Le barème des honoraires de gestion locative est le suivant :

7% des montants encaissés.

En option : Assurance loyers Impayés **2,30 %** du montant du loyer – Assurance détérioration
0,30 % du montant du loyer

VOUS SOUHAITEZ FAIRE REALISER L'EVALUATION DE VOTRE BIEN ?

Avis de valeur avec rapport simplifié entre 250 € HT et 300 € HT selon la nature du bien

(TVA 20%)

Expertise avec rapport détaillé : sur devis